

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 5 JUILLET 2017 À 20H30**

Le Conseil municipal, légalement convoqué le vingt-neuf juin deux mille dix-sept, s'est réuni le cinq juillet deux mille dix-sept, en session ordinaire sous la présidence de André RICOLLEAU, Maire.

**Étaient présents :**

*MM. André RICOLLEAU, Véronique LAUNAY, Miguel CHARRIER, Marie-Claire BRETHER-CHAILLOU, Jean-Yves GABORIT, Nadine PONTREAU, Michel ALLEGRET, Gérard MILCENDEAU, Mireille RICOLLEAU, Jacky BETHUS, Marie BERNABEN, Michel COURANT, Dominique PELLOQUIN, Valérie JOSLAIN, Annie LE BIAVANT, Virginie BERTRAND, Alain ROUSSEAU, Daniel CAILLAUD, Yves MATHIAS, Eric BRONDY, Mireille GLORION, Gianna CANNELLE formant la majorité des membres en exercice.*

**Absents et avaient donné procuration :**

*MM. Nicole PLESSIS, Bruno LEROY, Marc GUYON, Astrid CHEVALIER, Grégory JOLIVET, Karine IRR.*

**Nombre de conseillers présents : 22**

**Nombres de procurations : 6**

**Nombre de votants : 28**

Le Conseil municipal a observé une minute de silence à la mémoire de Simone Veil décédée le 30 juin 2017.

Après désignation de Virginie BERTRAND comme secrétaire de séance, le Conseil municipal a examiné les questions inscrites à l'ordre du jour.

Monsieur le Maire a invité Hervé RAVEL, directeur général, à donner lecture du compte-rendu de la séance précédente.

**N°2017\_47 Modification du tableau des Commissions municipales suite à la démission de Lydie Raballand**

Rapporteur : Véronique LAUNAY

Le Conseil municipal a modifié les commissions suivantes, afin de remplacer Lydie Raballand par Daniel Caillaud :

- commission des bâtiments communaux ;
- commission environnement - cadre de vie ;
- commission d'appel d'offres ;
- commission de marchés à procédure adaptée.

**N°2017\_48 Modification des rythmes scolaires**

Rapporteur : Véronique LAUNAY

Suite à la publication du décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à saisir la Directrice académique des services de l'Education nationale d'une demande de dérogation visant au retour à la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) dès la rentrée scolaire de septembre 2017.

**N°2017\_49 Dissolution du Syndicat Mixte de Lutte contre la Chenille Processionnaire du Pin**  
 Rapporteur : Véronique LAUNAY

Le Conseil municipal a approuvé la dissolution du Syndicat Mixte de lutte contre la chenille processionnaire du pin.

**N°2017\_50 Modification des statuts SAEML ORYON**  
 Rapporteur : André RICOLLEAU

Le Conseil municipal a accepté la modification des statuts de la SAEML ORYON.

**N°2017\_51 Acquisition à titre gratuit de la parcelle AL 761 pour incorporation dans le domaine public**  
 Rapporteur : Jean-Yves GABORIT

Le Conseil municipal a accepté d'acquérir cette parcelle à titre gratuit et de l'incorporer dans le domaine public.

**N°2017\_52 Acquisition par la SAFER de la parcelle CD 11, avance financière**  
 Rapporteur : Jean-Yves GABORIT

Le Conseil municipal a accepté le versement d'une avance financière d'un montant de 658,87 € à la SAFER.

**N°2017\_53 Rétrocession par la SAFER des parcelles F 350-351-352-353-354-355-362-363**  
 Rapporteur : Jean-Yves GABORIT

Le Conseil municipal a accepté la rétrocession des parcelles par la SAFER pour un montant définitif de 2980 € (une avance de 2740 € avait déjà été versée).

**N°2017\_54 Démolition d'un bien appartenant à Vendée Logement, accord du Conseil municipal**  
 Rapporteur : Jean-Yves GABORIT

Le Conseil municipal a autorisé la SA HLM Vendée Logement à démolir le bien lui appartenant au sis au 180 de l'Avenue Valentin- Saint-Jean-de-Monts.

**N°2017\_55 Contrat de territoire avec la Communauté de communes et le Département, approbation et plan de financement**  
 Rapporteur : André RICOLLEAU

Le Conseil municipal a autorisé la signature de la convention entre le Département, la Communauté de communes et les communes et a adopté le plan de financement relatif à la phase 3 de la rénovation du centre-ville (subvention du Département de 136 750 €).

**N°2017\_56 Les Glajous, concession d'aménagement, désignation de l'aménageur**  
 Rapporteur : Jean-Yves GABORIT

Le Conseil municipal a retenu la SAEML ORYON comme aménageur de l'opération des Glajous.

**N°2017\_57 OROUET, concession d'aménagement, désignation de l'aménageur**  
 Rapporteur : Jean-Yves GABORIT

Le Conseil municipal a retenu la SAEML ORYON comme aménageur de l'opération d'Orouet.

**N°2017\_58 Transfert des ZAE, avenant à la convention de gestion**  
 Rapporteur : Miguel CHARRIER

Le Conseil municipal a autorisé la signature d'un avenant prolongeant la convention entre la Commune et la Communauté de communes Océan-Marais de Monts jusqu'au 31 décembre 2017.

**N°2017\_59 Acquisition bâtiment du « CINEMONTS »**

Rapporteur : Jacky BETHUS

Le Conseil municipal a autorisé l'acquisition du bâtiment pour un montant de 230 000 € net vendeur.

**N°2017\_60 Entretien des carrefours giratoires – convention avec le Département**

Rapporteur : Michel ALLEGRET

Le Conseil municipal a autorisé la signature d'une convention fixant les modalités de gestion des giratoires situés sur des voies départementales.

**N°2017\_61 Achat de produits d'entretien et de matériels de nettoyage - constitution d'un groupement de commandes**

Rapporteur : Jean-Yves GABORIT

Le Conseil municipal a autorisé la signature de la convention constitutive de groupement de commandes pour la passation des marchés d'achat de produits d'entretien et de matériels de nettoyage entre la Commune et de la Communauté de communes Océan-Marais de Monts.

**N°2017\_62 Marché de service relatif à la prestation d'assurance pour les besoins de la ville de Saint-Jean-de-Monts – signature des marchés de services**

Rapporteur : Jean-Yves GABORIT

L'assemblée délibérante a autorisé la signature des marchés de services de prestation d'assurance avec SMACL ASSURANCES, Cabinet PNAS et Cabinet SARRE & MOSELLE (mandataire, 57 - Sarrebourg) / Compagnie CFDP Assurances, pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le montant annuel total est de 47 623,23 € (238 116,15 € pour 5 ans).

**N°2017\_63 Casino – rapport annuel exercice 2015/2016 – art. L.1411-3 du Code général des collectivités territoriales**

Rapporteur : Gérard MILCENDEAU

Le Conseil municipal a pris acte du rapport annuel de la SAS Casino La Pastourelle pour l'exercice 2015/2016.

**N°2017\_64 SEML Saint-Jean Activités – rapport annuel exercice 2016 – art. L.1411-3 du Code général des collectivités territoriales**

Rapporteur : Miguel CHARRIER

Le Conseil municipal a pris acte du rapport annuel de la SEML Saint Jean Activités pour l'exercice 2016.

**N°2017\_65 Gestion de l'office de tourisme et exploitation de certains équipements publics – avenant n°4 au contrat de délégation de service public conclu avec la SEML Saint-Jean Activités**

Rapporteur : Miguel CHARRIER

Le Conseil municipal a autorisé la signature d'un avenant n°4 au contrat de délégation de service public, intégrant les modifications suivantes :

- ajustement de la compensation forfaitaire à 1 780 000 € pour tenir compte du transfert de la compétence « promotion du tourisme » à l'EPCI territorialement compétent ;
- modification de l'échéancier de versement.

**N°2017\_66 Gestion du service public d'assainissement collectif – avenant n°4 au contrat d'affermage – délégation de service public**

Rapporteur : Michel ALLEGRET

Eu égard à la modification prochaine des statuts de la Communauté de communes Océan-Marais de Monts pour intégrer la compétence « assainissement », le Conseil municipal a autorisé la signature d'un avenant n°4 au contrat d'affermage, afin de prolonger de 1 an le contrat en cours pour motif d'intérêt général, en application de l'article 36 du décret n°2016-86 du 1<sup>er</sup> février 2016. La procédure de renouvellement engagée a été interrompue.

**N°2017\_67 Enfance-jeunesse - renouvellement de la convention avec la commune de Le Perrier**

Rapporteur : Véronique LAUNAY

Le Conseil municipal a renouvelé la convention relative à l'accueil dans les structures jeunesse avec Le Perrier pour l'année 2017.

**N°2017\_68 Mise à jour du règlement intérieur de l'accueil de loisirs et de l'accueil périscolaire**

Rapporteur : Véronique LAUNAY

Le Conseil municipal a adopté une mise à jour du règlement intérieur de l'accueil de loisirs et de l'accueil périscolaire.

**Personnel communal :**

Rapporteur : Véronique LAUNAY

**N°2017\_69 Instauration de l'indemnité de départ volontaire**

Le Conseil municipal a instauré le dispositif au sein de la collectivité et fixé le montant de l'indemnité de départ volontaire en fonction de l'ancienneté.

**N°2017\_70 Création d'emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité – modification du tableau de répartition par service**

Le Conseil municipal a modifié la répartition des agents contractuels saisonniers.

**Affaires financières :**

Rapporteur : Gérard MILCENDEAU

**N°2017\_71 Garantie d'emprunt – prêt social de location-accession CFCM Océan - SCP d'HLM Coopérative Vendéenne du logement**

Le Conseil municipal a accordé une garantie pour un montant de 37 385,10 €.

**N°2017\_72 Tarifs 2017/2018 – restauration scolaire**

Le Conseil municipal a fixé le prix du repas d'un élève à 2,40 € (contre 2,35 € en 2016/2017) et celui du repas d'un adulte à 5,10 € et reconduit les réductions en fonction de la composition de la famille.

**N°2017\_73 Année scolaire 2017/2018 – participation aux fournitures scolaires des élèves fréquentant les écoles primaires publiques**

Le Conseil municipal a fixé la participation financière à 65,00 € par élève fréquentant les écoles primaires publiques (montant doublé pour la classe d'inclusion scolaire ULIS).

**N°2017\_74 Achat de cadeaux de Noël pour les enfants des écoles maternelles publiques**

Le Conseil municipal a fixé cette participation financière à 8,30 € par élève.

**N°2017\_75 Année scolaire 2017/2018 – sorties et séjours pédagogiques / écoles publiques et privées**

Le Conseil municipal a fixé la participation pour les sorties scolaires à :

- Sortie à la journée sans nuitée : prise en charge du coût du transport des enfants ;
- Séjours avec nuitées-classe transplantée : 30 € maxi par jour et par élève ;
- Séjour-classe de neige (9 jours et 8 nuits maximum) : 30 € maxi par jour et par élève.

**N°2017\_76 Demandes d'admissions en non-valeur**

Le Conseil municipal a admis en non-valeur les titres de recettes faisant l'objet de cette demande n° 2634830233.

**N°2017\_77 Budget principal – décision modificative n° 1**

Le Conseil municipal a adopté la décision modificative n°1 (budget principal).

**N°2017\_78 Tarifs 2017 – mise à jour des tarifs A.L.S.H. péricentre et périscolaire**

Le Conseil municipal a fixé les tarifs du service d'Accueil de loisirs sans hébergement (A.L.S.H.), de l'accueil Péricentre et de l'accueil Périscolaire sur une base horaire en fonction du quotient familial.

**N°2017\_79 Fixation des tarifs d'encaissement – frais de fourrière**

La Commune de Saint-Jean-de-Monts a décidé de confier au garage MIGNET, situé à La Garnache (85), l'enlèvement et la mise en fourrière des véhicules.

Le Conseil municipal a fixé les tarifs d'encaissement à hauteur des tarifs maxima définis par arrêté ministériel.

**COMPTES RENDUS – INFORMATION DU CONSEIL – AFFAIRES DIVERSES**

**1. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Véronique LAUNAY, en l'absence de Nicole PLESSIS, a rendu compte de la réunion de la Commission mixte de marché du 31 mai 2017.

Véronique LAUNAY a rendu compte de la réunion de la Commission culture et patrimoine du 10 avril 2017.

**2. COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE OCÉAN-MARAIS DE MONTS**

Marie-Claire BRETHER-CHAILLOU a rendu compte de la réunion du Conseil communautaire du 5 avril 2017.

**3. COMPTES RENDUS DU SIVOS DES 60 BORNES**

Michel ALLEGRET a rendu compte de la réunion du 3 mai 2017.

**4. LISTE DES MARCHÉS PASSÉS SELON LA PROCÉDURE ADAPTÉE**

Jean-Yves GABORIT a informé le Conseil municipal des marchés passés selon la procédure adaptée depuis la séance précédente.

**5. Monsieur le Maire a rendu compte de décisions prises au titre de la délégation prévue par l'article L. 2122-22 du CGCT et en vertu de la délibération n°17 du 20 mars 2017.**

**6. QUESTIONS ORALES**

Conformément aux dispositions du règlement intérieur, il a été répondu à la question orale posée par, conseiller municipal.

Le texte des questions et les réponses apportées est annexé au présent compte rendu.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 22h45.**

**CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 5 JUILLET 2017  
A L'HOTEL DE VILLE, SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Vote des affaires inscrites à l'ordre du jour du Conseil Municipal

NUMERO DELIBERATION	RAPPORTEURS	AFFAIRES	VOTANTS	EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS NULS BLANCS
	Extérieur	I. PRESENTATION DU PROJET DU PARC EOLIEN ENTRE LES ILES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER					
47	Véronique LAUNAY	II. MODIFICATION DU TABLEAU DES COMMISSIONS MUNICIPALES SUITE A LA DEMISSION DE LYDIE RABALLAND	28	28	28	0	0
48	Véronique LAUNAY	III. MODIFICATION DES RYTHMES SCOLAIRES	28	28	28	0	0
49	Véronique LAUNAY	IV. DISSOLUTION DU SYNDICAT MIXTE DE LUTTE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN	28	28	28	0	0
50	André RICOLLEAU	V. MODIFICATION DES STATUTS SAEMPL ORYON	28	28	28	0	0
51	Jean-Yves GABORIT	VI. ACQUISITION A TITRE GRATUIT DE LA PARCELLE AL 761 POUR INCORPORATION DANS LE DOMAINE PUBLIC OROUËT : CREATION D'UNE OPERATION D'AMENAGEMENT	28	28	28	0	0
52	Jean-Yves GABORIT	VII. ACQUISITION PAR LA SAFER DE LA PARCELLE CD 11, AVANCE FINANCIERE	28	28	28	0	0
53	Jean-Yves GABORIT	VIII. RETROCESSION PAR LA SAFER DES PARCELLES F 350-351-352-353-354-355-362-363	28	28	28	0	0
54	Jean-Yves GABORIT	IX. DEMOLITION D'UN BIEN APPARTENANT A VENDEE LOGEMENT, ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL	28	28	28	0	0
55	André RICOLLEAU	X. CONTRAT DE TERRITOIRE AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET LE DEPARTEMENT, APPROBATION ET PLAN DE FINANCEMENT	28	23	23	0	5
56	Jean-Yves GABORIT	XI. LES GLAJOUS, CONCESSION D'AMENAGEMENT, DESIGNATION DE L'AMENAGEUR	28	25	25	0	3
57	Jean-Yves GABORIT	XII. OROUET, CONCESSION D'AMENAGEMENT, DESIGNATION DE L'AMENAGEUR	28	25	25	0	3
58	Miguel CHARRIER	XIII. TRANSFERT DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES, AVENANT A LA CONVENTION DE GESTION	28	28	28	0	0
59	Jacky BETHUS	XIV. ACQUISITION BATIMENT DU « CINEMONTS »	28	28	28	0	0
60	Michel ALLEGRET	XV. ENTRETIEN DES CARREFOURS GIRATOIRES - CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT	28	28	28	0	0
61	Jean-Yves GABORIT	XVI. ACHAT DE PRODUITS D'ENTRETIEN ET DE MATERIELS DE NETTOYAGE - CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES	28	28	28	0	0
62	Jean-Yves GABORIT	XVII. MARCHE DE SERVICE RELATIF A LA PRESTATION D'ASSURANCE POUR LES BESOINS DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-MONTS - SIGNATURE DES MARCHES DE SERVICES	28	28	28	0	0
63	Gérard MILCENDEAU	XVIII. CASINO - RAPPORT ANNUEL EXERCICE 2015/2016 - ART. L1411-3 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	/	/	/	/	/
64	Miguel CHARRIER	XIX. SEML SAINT-JEAN ACTIVITES - RAPPORT ANNUEL EXERCICE 2016 - ART. L1411-3 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	/	/	/	/	/
65	Miguel CHARRIER	XX. GESTION DE L'OFFICE DE TOURISME ET EXPLOITATION DE CERTAINS EQUIPEMENTS PUBLICS - AVENANT N°4 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC CONCLU AVEC LA SEML SAINT JEAN ACTIVITES	25	23	23	0	5
66	Michel ALLEGRET	XXI. GESTION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - AVENANT N°4 AU CONTRAT D'AFFERMAGE - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	28	28	28	0	0
67	Véronique LAUNAY	XXII. ENFANCE-JEUNESSE - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE LE PERRIER	28	28	28	0	0

NUMERO DELIBERATION	RAPPORTEURS	AFFAIRES	VOTANTS	EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS NULS BLANCS
68	Véronique LAUNAY	XXIII. MISE A JOUR DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ET DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE	28	28	28	0	0
		XXIV. PERSONNEL COMMUNAL :					
69	Véronique LAUNAY	1. INSTAURATION DE L'INDEMNITE DE DEPART VOLONTAIRE	28	28	28	0	0
70	Véronique LAUNAY	2. CREATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS POUR ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE – MODIFICATION DU TABLEAU DE REPARTITION PAR SERVICE	28	28	28	0	0
		XXV. AFFAIRES FINANCIERES :					
71	Gérard MILCENDEAU	1. GARANTIE D'EMPRUNT – PRÊT SOCIAL DE LOCATION-ACCESSION CFCM OCEAN - SCP HLM COOPERATIVE VENDEENNE DU LOGEMENT	28	28	28	0	0
72	Gérard MILCENDEAU	2. TARIFS 2017/2018 – RESTAURATION SCOLAIRE	28	28	28	0	0
73	Gérard MILCENDEAU	3. ANNEE SCOLAIRE 2017/2018 – PARTICIPATION AUX FOURNITURES SCOLAIRES DES ÉLÈVES FREQUENTANT LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES	28	28	28	0	0
74	Gérard MILCENDEAU	4. ACHAT DE CADEAUX DE NOEL POUR LES ENFANTS DES ÉCOLES MATERNELLES PUBLIQUES	28	28	28	0	0
75	Gérard MILCENDEAU	5. ANNEE SCOLAIRE 2017/2018 – SORTIES ET SEJOURS PEDAGOGIQUES / ECOLES PUBLIQUES ET PRIVEES	28	28	28	0	0
76	Gérard MILCENDEAU	6. DEMANDES D'ADMISSIONS EN NON-VALEUR	28	28	28	0	0
77	Gérard MILCENDEAU	7. BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N° 1	28	28	28	0	0
78	Gérard MILCENDEAU	8. TARIFS 2017 – MISE A JOUR DES TARIFS A.L.S.H. PERICENTRE ET PERISCOLAIRE	28	28	28	0	0
79	Gérard MILCENDEAU	9. FIXATION DES TARIFS D'ENCAISSEMENT – FRAIS DE FOURRIERE	28	28	28	0	0
	Véronique LAUNAY	XXVI. COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES					
	Marie-Claire BRETHERCHAILLOU	XXVII. COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Océan-MARAI DE MONTS					
	Michel ALLEGRET	XXVIII. COMPTE RENDU DU SIVOS DES 60 BORNES					
	Jean-Yves GABORIT	XXIX. LISTE DES MARCHES PASSES SELON LA PROCEDURE ADAPTEE					
	André RICOLLEAU	XXX. DECISIONS DU MAIRE - ARTICLE L. 2122-22 DU CGCT – INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL					

**CM du 5 juillet 2017**

**Questions orales prévues à l'article 14 du règlement intérieur du Conseil municipal**

**1. Question : Mme Mireille GLORION DESBOEUF**

*Nous sommes interpellés pour des amendes sur le stationnement en zone bleue! Bien que légale, la signalisation est peu visible des automobilistes. Ne peut-on pas mieux différencier les zones?*

**Réponse : Mme Véronique LAUNAY**

Par arrêté municipal n° 2017-117A du 3 avril 2017 pris au titre des pouvoirs de police du maire, le stationnement a été réglementé dans le périmètre du centre-ville par la mise en place d'une zone bleue afin de garantir une rotation suffisante des véhicules pour préserver le commerce local et assurer la fluidité de la circulation. Cette mesure avait été largement discutée lors des travaux préparatoires de la rénovation du centre-ville et avait fait l'objet d'un large consensus (commerçants, usagers, élus).

Cette zone bleue a été matérialisée, selon la réglementation en vigueur, avec des panneaux d'entrée de zone (B6b3), complétés par des panneaux indicatifs des durées applicables à la zone bleue (M6c) et par des panneaux de sortie de zone (B50c).

La mise en place de ces panneaux dispense la Commune de réaliser un marquage au sol. Toutefois, une bande bleue très visible a été matérialisée au sol au niveau de chaque entrée de zone pour permettre une meilleure visualisation. Un complément d'information sera fourni sur le panneau numérique récemment installé.

Les infractions relevées par le service de police municipale reposent donc sur une base légale. Après étude, et compte-tenu du caractère particulièrement inesthétique de marquages bleus au sol sur tout le secteur concerné, la Municipalité n'a pas jugé utile de renforcer la signalisation.

**2. Question : M. Yves MATHIAS**

*Pourquoi l'accès au parking proche de l'ex Super U est fermé aux véhicules depuis quelques mois?*

**Réponse : Mme Véronique LAUNAY**

Il s'agit d'une propriété privée non ouverte à la circulation et au stationnement publics.

**3. Question : M. Eric BRONDY**

*La Rue de la Joselle, qui était à l'origine élément du Lotissement Le Col Vert, sera-telle classée dans le Domaine public?*

**Réponse : Mme Véronique LAUNAY**

La Commission voirie a émis un avis favorable et la procédure ad hoc va être mise en œuvre pour finaliser l'intégration dans le domaine public routier de la Commune.